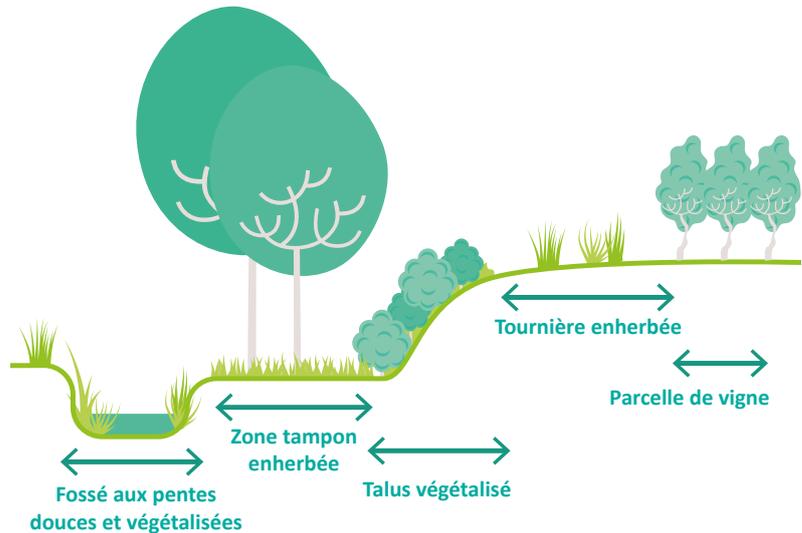




# PRÉSERVATION ET GESTION DES TALUS, MARES ET FOSSÉS

## ❁ 1. IMPORTANCE DES TALUS, MARES ET FOSSÉS

Les talus, les mares et les fossés contribuent à la limitation des pollutions diffuses, de l'érosion, tout en permettant le maintien ou le développement de la biodiversité. Nombreux insectes, oiseaux et animaux apprécient ces habitats. Leur préservation est essentielle au maintien des équilibres biologiques. Les talus limitent les risques d'érosion ou de glissement de terrain. Une mare est un écosystème complexe, très souvent riche en biodiversité (amphibiens, libellules, mollusques, crustacés, insectes aquatiques, plantes, etc.). Bien aménagés et végétalisés, les fossés jouent un rôle primordial en matière d'épuration et de filtration de l'eau. Les bandes enherbées positionnées le long des fossés sont également efficaces pour réduire les risques de pollution directe au moment du traitement (elles constituent alors des zones non traitées).



## ❁ 2. LES TALUS

### • LES DIFFÉRENTS TYPES DE TALUS

Suivant la topographie, les talus peuvent avoir une structure différente : avec ou sans fossé, renforcés par des pierres à l'intérieur, murés sur un côté, herbeux terminant une pente plus ou moins inclinée...

Dans les vignes, il en existe principalement deux types :

- Des talus perpendiculaires à la pente, généralement en bordure de parcelles et marquant une rupture de pente. Ils peuvent être maintenus en terre ou être consolidés avec des pierres si l'inclinaison est très forte.
- Des talus parallèles à la pente, situés souvent entre deux parcelles.

### • ENTRETIEN DES TALUS

Dans le cas de pentes légères, les talus doivent être maintenus végétalisés.

Il faut laisser les plantes arbustives y pousser, de manière à ce qu'elles forment progressivement une petite haie. Celle-ci peut ensuite être entretenue occasionnellement. Dans ce cas, pratiquer une fauche ou une taille tardive (après les vendanges), afin de préserver les espèces qui s'y épanouissent. Si l'inclinaison est très forte et que le talus doit être renforcé par des pierres, il est important de ne pas utiliser de mortier ou de liant, mais de se référer aux techniques de construction des murs en pierres sèches. Les interstices seront l'habitat privilégié de nombreux insectes et reptiles ainsi que d'oiseaux de petite taille et de petits mammifères.



Talus végétalisé



### 3. LES MARES

#### • LE RÔLE DES MARES

Une mare a un intérêt majeur pour la biodiversité, mais elle offre bien d'autres services comme :

- Épuration de l'eau ( exemple : possibilité de fixation de métaux lourds)
- Abreuvoir pour la faune sauvage (y compris les abeilles)
- Zone tampon pour maîtriser les ruissellements
- Lutte contre l'érosion des sols et amortissement des inondations
- Stockage du carbone (10 000 fois plus par surface que les océans)

Malgré leur petite surface, les mares sont les milieux aquatiques présentant la plus grande valeur en matière d'espèces remarquables et de biodiversité.

#### • ENTRETIEN D'UNE MARE

Les principaux paramètres justifiant un entretien sont :

- la prolifération de végétaux dans l'eau ou sur les rives,
- la présence excessive de vase,
- des défaillances de tenue de l'eau,
- la présence de polluants ou d'espèces indésirables.



Grenouille dans une mare

**Les petits travaux d'entretien sont quelquefois nécessaires tous les ans, les plus gros tous les 3 à 20 ans.**

**L'entretien d'une mare se fait après la fin août et avant novembre.**

#### • GESTION DE LA VÉGÉTATION

- Extraire une partie de la végétation au râteau **à la fin de l'été**. Maintenir une zone en eau libre d'au moins un tiers de la surface totale. Attention, **à éviter absolument au printemps** : larves de tritons, de grenouilles, de mollusques ou d'insectes seront alors détruites.
- Les lentilles d'eau peuvent être récoltées avec un râteau ou une épuisette, par écrémage.
- En cas de prolifération d'algues filamenteuses un écrémage régulier peut être réalisé.
- Limiter l'ombrage : contenir les arbres et arbustes à une partie de la bordure, éventuellement côtés ouest et sud.

Le bois coupé disposé au sol à quelques mètres de la mare sera utilisé par de nombreux animaux. Attention aux tontes en juin autour des mares lorsque les très jeunes grenouilles et crapauds s'y cachent.

#### • GESTION DES VASES ET CURAGE

Si l'épaisseur de la vase dépasse 40 cm, un **curage doux** peut être envisagé. Quelques centimètres de vase peuvent être gardés : de nombreux organismes y sont présents. Un assèchement automnal ou hivernal, tous les 3-5 ans permet une bonne maîtrise des vases (soumis à déclaration au-delà de 10 ares).

**Un vrai curage**, en septembre-novembre, permet l'élimination des vases et un reprofilage des berges. La durée entre 2 curages varie souvent entre 15 et 25 ans. Dans l'idéal, le curage **est à réaliser en plusieurs fois**. Il est intéressant d'entreposer près de la mare le produit du curage pendant quelques jours, afin de favoriser le retour à l'eau des animaux qu'il contient.

Un chaulage au carbonate de calcium peut être effectué pour stabiliser le pH. Cette opération est bénéfique globalement pour la qualité de l'eau et des vases et limitera la prolifération d'espèces induisant des déséquilibres néfastes à la biodiversité (bactéries, algues...).

### 4. LES FOSSÉS

#### • RÉALISATION

Il est essentiel de proscrire tout bétonnage. **Les fossés à pente faible sont à privilégier. Pour ralentir les transferts, le débit de l'eau courante et favoriser l'infiltration, les fossés doivent impérativement être enherbés et le développement de la végétation au fond favorisé.**

L'enherbement doit être effectué sur la totalité de la surface du fossé et sur cinq mètres en amont du fossé ou de part et d'autre du fossé, selon la situation. **La loi prévoit une zone de 5 m non cultivée et enherbée de part et d'autre de tout cours d'eau.**

- L'enherbement ralentit la vitesse de l'eau et maintient le sol grâce à son système racinaire. Il permet de filtrer les eaux détériorées par l'apport de produits phytosanitaires.
- Les fossés enherbés sont des milieux où certaines espèces vont trouver un lieu de nourrissage ou de vie.

#### • ENTRETIEN

**La profondeur du fossé doit être maintenue entre 40 cm et 70 cm. Sur les abords du fossé (5m), l'usage de traitements chimiques (herbicides, pesticides) et la fertilisation sont interdits.**

Le fossé situé en bas de parcelle ou à faible pente sera fauché tous les ans, ou broyé à l'aide d'une épareuse tous les 2 ans, pour éviter un envahissement par la végétation ligneuse.

**Un entretien trop régulier, entre le 15 avril et le 15 juillet est à éviter.**

**On procédera à l'entretien après les vendanges, pour respecter la période de reproduction des amphibiens (à partir de février) et celle des libellules (de mars à août).**

**Si nécessaire, le fossé sera également légèrement curé en automne (tous les 5 à 10 ans).** Si possible, réaliser cet entretien par tronçons de moins de 100 m. Le fossé doit être à sec. Seul le tiers inférieur du fossé sera nettoyé par curetage.